



Communiqué

Pour diffusion immédiate

VENTE DU TERRAIN DE LA BRIQUETERIE LA VILLE RÉAFFIRME SA VOLONTÉ FERME DE CONSULTER SES CITOYENS

La Prairie, le 6 mai 2019 – Bien que l'identité du nouveau propriétaire du terrain de l'ancienne briqueterie Meridian Brick soit maintenant officialisée, la Ville de La Prairie assure que cela ne change rien en ce qui concerne la vocation du site, car c'est avec la population qu'elle entend la déterminer.

« Nous trouvons la façon de faire du nouveau propriétaire très cavalière. Non seulement c'est dans les médias que nous avons appris qui il est, mais en plus, nous constatons qu'il a choisi un nom pour le projet pour lequel la Ville n'a d'aucune façon été consultée. Jusqu'à maintenant, nous n'avons eu aucun échange avec ce dernier. Nous en profitons pour rappeler que l'aménagement et le développement du site sont du ressort de la Ville, pas des propriétaires de terrains! Et, à court terme, nous n'avons rien de prévu en ce qui concerne ce site », a tenu à préciser le maire, Donat Serres quelque peu irrité par la tournure des événements.

Rappelons que depuis qu'il est question de l'avenir de ce terrain, la Ville a toujours maintenu sa volonté ferme d'en définir la vocation avec les citoyens, pour en faire un projet qui devra s'harmoniser avec les quartiers limitrophes et correspondre aux aspirations de la population.

Le maire réitère également que la Ville continuera de veiller à ce que le nouveau propriétaire du terrain sécurise les lieux et s'assure du pompage des eaux comme le faisait l'ancien.

« Pour nous, à cette étape-ci, la seule chose qui change c'est le nom du propriétaire. Nous ne sommes pas du tout rendus à l'étape d'aller plus loin dans ce dossier. Le processus sera plus long, car nous avons choisi d'élaborer ce projet avec les citoyens, de façon participative, et cela se fera en temps opportun », a conclu le maire. Ce dernier rappelle d'ailleurs que seule la réalisation d'études d'aménagement et de caractérisation du site est prévue à court terme.

Rappel des faits

Rappelons qu'à l'hiver 2017, la Ville avait été proactive dans la planification de la vocation du site de la briqueterie. Avant même d'apprendre la fermeture de l'usine de production de Briques Meridian, en août 2017, la Ville avait demandé à la MRC de Roussillon un changement à son schéma d'aménagement, modifiant l'usage des lieux d'industriel à multifonctionnel. La Ville souhaitait ainsi se donner une flexibilité dans la planification de l'éventuelle requalification du site. De plus, toujours à la demande de la Ville, la MRC de Roussillon a adopté un règlement de contrôle intérimaire (moratoire) à la cessation des activités de production de l'entreprise Briques Meridian.

Ce moratoire devait être maintenu pour une période minimale de deux ans après l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Roussillon. Or, comme le SADD n'a toujours pas été mis en vigueur, le moratoire est maintenu.

Fermeture du site

À l'heure actuelle, les activités de la briqueterie sont terminées et le site est officiellement fermé depuis le 30 juin 2018.

À propos de La Prairie

Riche de plus de 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son site patrimonial, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 25 604 résidents.

— 30 —

Source :

Service des communications

Ville de La Prairie | 450 444-6635 | communications@ville.laprairie.qc.ca